

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

133

H. LAMBERT

VESTIGES SUPERPOSÉS D'UNE VILLA GALLO-ROMAINE  
EN MATÉRIAUX DURS ET D'UNE HABITATION EN BOIS  
A VELAINES-POPUELLES

BRUXELLES

1971

ARCHAEOLOGIA  
BELGICA  
TOME 10  
1963

VESTIGES SUPERPOSÉS D'UNE VILLA GALLO-ROMAINE  
EN MATÉRIAUX DURS ET D'UNE HABITATION EN BOIS  
A VELAINES-POPUELLES

AE05310

ARCHAEOLOGIA BELGICA

*Dir. Dr. H. Roosens*

Études et rapports édités par le  
Service national des Fouilles,  
Parc du Cinquantenaire 1  
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de  
Nationale Dienst voor Opgravingen,  
Jubelpark 1  
1040 Brussel

D/1971/0405/9

# ARCHAEOLOGIA BELGICA

133

BIBLIOTHEQUE  
C.R.M.S.

H. LAMBERT

VESTIGES SUPERPOSÉS D'UNE VILLA GALLO-ROMAINE  
EN MATÉRIAUX DURS ET D'UNE HABITATION EN BOIS  
A VELAINES-POPUELLES

BRUXELLES

1971

Lorsque nous avons ouvert le chantier de Velaines-Popuelles, nous nous attendions, certes, à une fouille valable — la prospection le laissait pressentir —, mais nous n'espérions pas retrouver autre chose qu'une modeste exploitation rurale du type de celle qui a été mise au jour à Taintignies, près de Tournai (1). Nous dûmes assez vite nous rendre à l'évidence. A mesure que le travail progressait, le site prenait des proportions de plus en plus vastes, si bien qu'il fallut envisager l'hypothèse d'une véritable villa gallo-romaine et même nous vîmes bientôt apparaître sous les murs en matériaux durs des espèces de fossés gris-noir ou noirs, larges de 0,30 à 0,40 m, qui révélaient l'existence d'un habitat antérieur à celui de la villa en pierre.

Le chantier est, à vol d'oiseau, à environ 12 km de Tournai et 2 km de la chaussée romaine de Tournai-Frasnes via Quartes. Il se situe exactement à la limite des communes de Velaines et de Popuelles, sur la parcelle B 127 du plan cadastral de Popuelles, au lieu dit « Le Moreux » ou « Le Maureux », le long de la route de Velaines à Quartes.

Le terrain se présente sous forme trapézoïdale allongée, surélevée entre deux crêtes au nord et au sud, avec une dénivellation de l'ordre de 1,54 m d'une crête à l'autre.

Les vestiges gallo-romains sont situés sur la partie ouest du terrain, à l'exception d'un bâtiment annexe, encore inexploré, qui apparaît de l'autre côté de la route, sur le territoire de Velaines.

La méthode de fouille employée à Popuelles est celle du quadrillage.

Deux tranchées de sondage, respectivement de 49,50 et de 41,50 m furent d'abord creusées perpendiculairement l'une à l'autre à travers tout le site. Elles sont orientées nord-sud et est-ouest, afin de prendre légèrement de biais les vestiges repérés à la sonde. Notre but était de bien délimiter l'étendue exacte des vestiges et surtout de diviser le site en 4 secteurs A, B, C et D, qui devaient faciliter la localisation ultérieure des documents et objets retrouvés.

---

(1) M. AMAND, *Fouille d'une habitation d'époque romaine à Taintignies (Hainaut)*, LATOMUS, XVII, 1958, p. 723.

Chaque secteur fut à son tour subdivisé en carrés de 4 x 4 m, dont 3 x 3 m seulement devaient être fouillés, ce qui laissait intactes, autour de chaque carré excavé, des banquettes de 1 m de large. Ce procédé permettait évidemment de sauvegarder les profils nécessaires pendant toute la durée des fouilles, mais il avait aussi l'avantage d'assurer les déplacements faciles sur le chantier et le transport des terres à évacuer.

Le plan général (fig. 1), représente l'état actuel de l'avancement des travaux dans les secteurs A, B et C. Le secteur D n'a pas encore été exploré.

A ce jour, deux types de vestiges distincts ont été dégagés, au moins dans leur allure générale :

- les substructions d'une villa gallo-romaine en matériaux durs dans les secteurs A, B et C.
- les vestiges d'une vaste habitation en bois, passant en partie sous les murs de la villa en pierre.

#### 1. LA VILLA EN MATÉRIAUX DURS.

Nous possédons maintenant le plan de la façade nord-est et la presque totalité de l'aile droite de la villa en pierre. Nous disons « la presque totalité », car au sud du site, le long de la route Velaines-Quartes, sous l'effet conjugué de l'érosion et des labours profonds, la couche archéologique est devenue progressivement nulle et les murs s'arrêtent court sur les moignons amputés.

Le mur de la façade nord-est a été dégagé du secteur A à l'extrémité du secteur B sur plus de 25 m de longueur, et il faut ajouter qu'il ne s'arrête pas là, puisque nous l'avons suivi à la sonde beaucoup plus loin encore dans le secteur B.

Les deux murs parallèles qui délimitent de part et d'autre l'aile droite du bâtiment, à une distance de 14 m, s'interrompent brusquement le long de la route pour la raison que nous venons de signaler ci-dessus, au terme d'une longueur de 27 m.

A l'ouest du bâtiment, dans le secteur A, les 3 murs qui s'ajoutent à l'aile droite indiquent certainement une petite dépendance adossée au bâtiment principal.

Sur le côté sud-est de l'aile droite, dans le secteur C, un édicule, dont nous avons observé les 3 murs en plan et en profil, flanque aussi le bâtiment principal, mais il est difficile pour l'instant de préciser s'il s'agit d'un ajout à l'aile droite ou de la cave contemporaine de la villa en matériaux durs. Il faudra pratiquer des coupes d'appoint en profondeur pour s'en assurer.

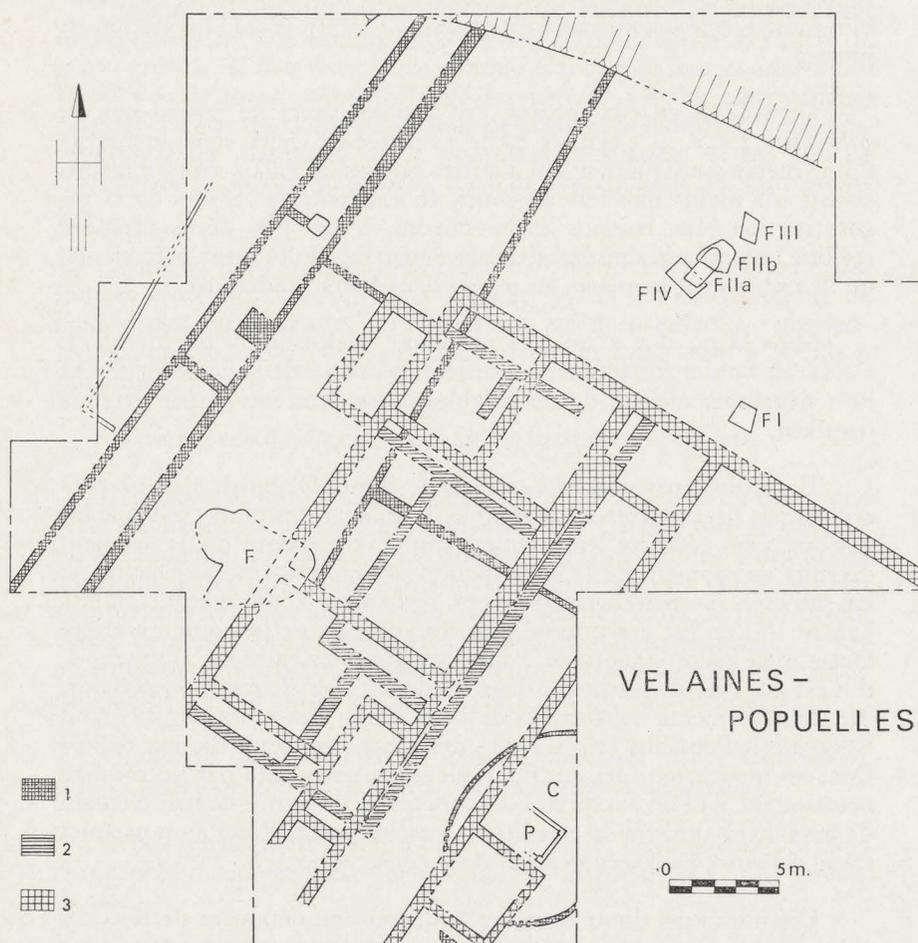


Fig. 1. - Plan de la villa gallo-romaine de Velaines-Popuelles : 1. habitation en bois ; 2. la première villa ; 3. la deuxième villa ; F. fosses ; P. puits ; C. cave.

Immédiatement à la base de cet édicule, dans la tranchée de sondage nord-sud, on aperçoit les trois côtés d'un puits quadrangulaire, creusé à l'intérieur de la cave ovale en bois, qui pourtant ressortit plutôt de ce fait à l'habitation en bois.

Ce qui frappe immédiatement, lorsqu'on examine le plan général, c'est la complexité, on devrait dire la confusion architecturale, que présente la distribution des murs dans l'économie du bâtiment, à telle enseigne qu'il est difficile, sinon impossible, de distinguer les diffé-

rentes pièces de la villa en pierre. Le fait est dû à la présence de « doubles murs », qui se croisent en tous sens à l'intérieur de l'habitation en pierre.

Considérés en eux-mêmes, ces doubles murs ne posent pas de problème grave. Il s'agit de toute évidence de deux états successifs d'une même construction. En d'autres termes, la villa a dû être reconstruite au moins une fois au cours de son histoire et, lors de la reconstruction, les maçons gallo-romains n'ont pas nécessairement réédifié les nouveaux murs à l'emplacement exact des murs précédents, qu'ils ont laissés en place, au moins dans leurs fondations.

Mais là où il y a un réel problème à élucider, c'est lorsqu'on s'avise de vouloir distinguer les différents stades de la construction et de redistribuer chacun de ces doubles murs dans son édifice original respectif.

Il y a plusieurs raisons à cet état de chose. D'abord, nous ne posons pas nécessairement le double de chacun des murs, soit que les maçons aient réutilisé les premiers murs, soit encore qu'ils les aient détruits au moment de la construction des seconds murs. Ensuite, si en principe les matériaux diffèrent réellement d'un type de mur à l'autre — l'un est constitué d'un grès yprésien extrait d'une carrière locale, non encore identifiée, l'autre de pierre calcaire de Tournai —, il n'est pas rare de retrouver dans les deux types de murs un mélange des deux éléments constitutifs de base. Enfin, les murs négatifs sont fréquents à Popuelles, c'est-à-dire des murs dans lesquels, par définition, les matériaux durs ont été prélevés et remplacés par un remblai occasionnel. Et l'on comprend dès lors qu'en l'absence de leur élément de base il soit difficile de conclure que tel mur appartient à un premier stade, tel autre à un second stade de la construction.

Il faudra sans doute attendre la démolition définitive de tous ces murs pour en connaître la véritable structure interne et permettre ainsi d'établir les distinctions nécessaires. Toutefois, les quelques considérations suivantes nous ont déjà permis de déterminer, au moins provisoirement, leur appartenance à l'un ou à l'autre bâtiment.

Prenons le cas d'un mur simple. On peut dire qu'il a été réutilisé à un second stade de construction lorsque les murs de refend de la première et de la seconde installation viennent s'appliquer contre lui. C'est notamment le cas du mur extérieur ouest de l'aile droite : il appartient donc aux deux stades de la construction.

S'il n'est rejoint au contraire que par une sorte de mur, il appartient nécessairement à ce type d'habitation. C'est le cas du mur extérieur est de l'aile droite, qui ne reçoit que les murs de la seconde habitation : il appartient donc à la villa à portique.

Supposons maintenant un double mur. En principe, un matériau exclut l'autre. Si l'un est fait de pierre de Tournai, l'autre doit l'être de grès yprésien. Il faut donc tenir compte d'abord de leur composition. Et s'il y avait quand même mélange des matériaux de base, ce mélange ne pourrait être que le fait d'un mur de la seconde habitation, qui a pu remployer les matériaux de la première installation. Il est difficile d'admettre la possibilité inverse. Restent évidemment les murs négatifs...

Quoi qu'il en soit, et sous réserve de vérification ultérieure, les indices ci-dessus ont suffi pour repérer, parmi les substructions de l'aile droite du bâtiment, le tracé d'une petite installation rectangulaire, d'environ 21 x 11 m, vraisemblablement antérieure à la villa à portique.

D'autres vestiges accompagnent les bâtiments en pierre.

Notons d'abord, sous les constructions en matériaux durs, une série de fosses naturelles, profondes de 1 à 1,50 m, qui se suivent en file indienne sur la partie est du site. Nous concluons à des fosses naturelles parce que, si les hauts niveaux sont occupés par le remblai habituel nivelé, dans lequel s'inscrit le tracé des murs, le fond de ces fosses comporte des traces nettes de sédimentation naturelle. Il n'y a rien d'étonnant à la présence de ces mares : le lieu dit « Le Maureux » ne signifie rien d'autre, en effet, que « marais, marécage ».

Signalons aussi la mise au jour de plusieurs fosses artificielles, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du cadre même de la villa.

Nous remarquons d'abord celle — récente — qui a bousculé dans la tranchée de sondage est-ouest le mur extérieur de la villa, à l'ouest du site.

Nous observons ensuite les 4 fosses artificielles qui occupent le secteur B, au nord-est du site. La forme de ces fosses sans coffrage se modifiait avec la profondeur. Quant au contenu, il se composait d'une matière gluante noire (Fosse I) ou gris verdâtre (Fosses II, III et IV). Peut-être s'agit-il de fosses d'aisance d'âge différent. L'étude des documents qui y ont été recueillis nous fixera sans doute sur leur datation.

Mais ce qui peut surprendre dans le cas d'une installation en apparence uniquement rurale, c'est la mise au jour d'un fossé en V sur le pourtour de la villa en pierre. Il a été découvert dans la tranchée de sondage, au nord du site, où nous sommes descendus par paliers successifs jusqu'à la profondeur de -2,50 m. Nous l'avons suivi ensuite, de carré en carré, sur une longueur de plus de 22 m, de part et d'autre de la tranchée de sondage. Nous venons de le retrouver récemment sur

le côté ouest du site. Le remplissage — ultérieur — de ce fossé comporte une terre brune avec nombreux tuileaux, éclats de pierre et de rares tessons, d'ailleurs fort mélangés, allant de l'époque romaine au Moyen Age, ces derniers dans les couches supérieures (2).

## 2. L'HABITATION EN BOIS.

L'habitation en bois affecte la forme d'un bâtiment à deux ailes, disposées à angle droit, l'une dirigée vers le nord-est, l'autre vers le sud-est, et dont le pivot se situe approximativement sur la tranchée de sondage est-ouest.

L'aile nord-est a été complètement dégagée dans les secteurs A et B. Elle s'avance en trois parois continues, plus ou moins parallèles, réunies par de rares refends, sur une longueur de plus de 30 m et sur une largeur moyenne d'environ 10 m. L'extrémité nord-est a été sectionnée par le fossé en V, plus tardif.

La fouille de l'aile sud-est vient à peine d'être amorcée dans le secteur C, et il est certain que cette aile se continue au moins partiellement dans le secteur D. De longueur sensiblement égale, elle n'a encore été repérée que dans une portion continue de l'une de ses parois extérieures et par une fraction de l'autre; elle se dirige vers le sud-est, où elle va absorber, semble-t-il, la cave ovale, construite dans le même matériau en bois, que l'on aperçoit au sud du site.

La cave en bois, de forme ellipsoïdale, s'étend sur environ 9,50 m dans son grand axe et sur 6,50 m dans son petit axe. Les contours sont tapissés de parois en bois, d'une épaisseur de 0,15 à 0,20 m, sauf cependant dans la tranchée de sondage, où la cave apparaît non murée. La profondeur en est encore inconnue.

Ce qui caractérise particulièrement la construction en bois est, sans contredit, son étendue et sa forme étrange, tout en longueur et distribuée en deux sections disposées à angle droit.

Si on la compare avec les installations analogues, surmontées par une villa à portique, qui ont été mises au jour ailleurs, on ne manque pas d'être frappé par la différence dans les chiffres. A titre d'exemples, à Mayen (3), en Allemagne, la construction en bois n'était qu'une modeste habitation de 9,00 x 7,50 m, celle de Kerkrade (4), en Hol-

(2) La largeur du fossé en V est encore inconnue, parce que le versant opposé est situé hors de la zone fouillée, au nord dans un terrain voisin, à l'ouest dans un chemin rural.

(3) F. OELMANN, *Ein gallorömischer Bauernhof bei Mayen*, BONNER JAHREÜCHER, CXXXIII, 1928, p. 51-140.

(4) H. BRUNSTING, *Verslag van de opgraving van een Romeinse villa te Kerkrade*, BERICHTEN R.O.B., 1950, 12 juni 1950.

lande, était à peine plus grande : 12,50 x 7,50 m. A Popuelles, l'aile nord-est, à elle seule, possède déjà une surface de 33 x 10 m, et elle ne représente encore que la moitié de l'habitation en bois.

### 3. QUELQUES ASPECTS PARTICULIERS DES VESTIGES.

Après cette brève analyse du plan général, nous abordons quelques-uns des aspects, pris parmi les plus remarquables, qui caractérisent le mieux les vestiges mis au jour à Popuelles. Qu'il nous soit permis de prévenir nos lecteurs : ils ne doivent pas s'attendre à des trouvailles spectaculaires, car les substructions exhumées sont souvent réduites à un strict minimum ; parfois même, elles ont reparu au jour dans un état proche de la destruction totale.

#### a) *La villa en pierre.*

Sauf là où des accidents archéologiques apparaissent — fosses naturelles ou artificielles, vestiges de tous ordres, dépotoirs, etc. —, partout les coupes présentent le même profil simple : sous l'humus, d'une épaisseur variant de 0,25 à 0,30 m, il n'y a qu'une mince couche archéologique homogène, épaisse de 0,30 m au centre du terrain à 0,40 m au nord ; elle s'annule au sud, le long de la route Velaines-Quartes.

En réalité, il ne reste nulle part à Popuelles de véritables murs avec parement et enduit, excepté en de rares endroits du mur de la façade arrière de la villa. Partout ailleurs, il n'y a plus que des fondations de murs, dans lesquelles les matériaux durs ont été jetés pêle-mêle, liés par un mortier blanchâtre ou jaune vif, rarement rose, parfois sans aucun lien.

Il ne faudrait pas croire cependant que la villa de Velaines-Popuelles appartienne à un type primitif, édifié sans soin ni souci de confort et d'esthétique. Nous avons retrouvé, au contraire, dans des amas de débris disséminés dans tout le site et surtout dans le remblai du puits, toutes les formes de moellons les mieux taillés, tous les modèles d'enduits finement peints, qui ont dû faire de la construction en pierre bleue, à l'époque de son apogée, un des types classiques les plus parfaitement évolués de la villa gallo-romaine dans nos régions.

En fait, nous avons pu identifier les fondations des types de murs suivants, reproduits dans le plan provisoire :

- les murs de la première villa (M1), constitués d'une roche locale, un grès à nummulites de l'Yprésien (largeur moyenne : 0,55 m). On peut supposer que cette première construction a été édifiée à une époque où les carrières de Tournai n'étaient pas encore exploitées sur une échelle industrielle.

- les murs de la seconde villa (M2), à base de pierre calcaire de Tournai (largeur moyenne : 0,60 m).
- il y a aussi des murs à base d'un grès de sable, plus tendre. C'est apparemment le cas du mur qui supportait les colonnes du portique. Nous avons retrouvé un fragment de base de colonne dans le remblai de la cave.
- il y a enfin les murs en négatif, qui apparaissent un peu partout dans l'aile droite du bâtiment.

Les doubles murs jumelant toujours M1 et M2, s'alignent plus ou moins parallèlement à une distance variable, inférieure à 1 m; ils se rejoignent parfois, ne formant plus qu'une large masse compacte (largeur moyenne : 1, 15 m).

Les pavements ont subi le même sort que les murs. A l'exception d'une salle, qui nous est apparue encore partiellement revêtue de pierres plates sur un mince radier de gravillon, dans l'aile droite du bâtiment, nous n'avons retrouvé aucune trace d'un carrelage ou d'un plancher in situ. Non qu'ici non plus les vestiges manquent. Nous avons exhumé, en effet, de la cave des fragments de beaux carreaux en pierre, et d'un dépotoir situé dans le secteur B de nombreuses dalles complètes en céramique, curieusement décorées au peigne.

Y a-t-il eu un hypocauste à Popuelles ? La réponse ne fait pas de doute, étant donné les fragments de *tubuli* que nous avons observés un peu partout dans le site. Mais il faut bien le reconnaître, nulle part il n'y avait de restes d'une sole avec ses entassements espacés de piles, ni a fortiori de *suspensura*.

Cependant, vers l'extrémité est du site, nous avons découvert une tubulure horizontale, dont les éléments emboîtés l'un dans l'autre, solidement ancrés dans la maçonnerie, s'avançaient jusqu'au milieu du mur de la façade nord-est. Un peu plus loin, à 3 m de là, nous avons constaté un brusque changement dans la composition du mur. Alors que celui-ci présentait de part et d'autre une structure de beaux moellons en pierre bleue, ici, sur l'espace d'environ 1 m, on observait la présence d'un lit de roches yprésiennes à nummulites. Seuil ou *præfurnium*? En face de ce vestige, à l'extérieur de la villa apparaissait en plan incliné un vaste empierrement du même matériau. En outre, un énorme mont de cendres s'entassait, à droite, le long du mur extérieur.

Le puits quadrangulaire (1,70 x 1,80 m à l'intérieur), creusé au fond de la cave ovale, à partir de -2,40 m, a été partiellement vidé. Le coffrage en chêne a reparu dans un état de conservation surprenant : il consiste essentiellement en 4 montants verticaux, dressés aux 4 coins du puits, derrière lesquels s'étage l'écran des planches superposées ; tous les mètres environ, à mesure que l'on descend vers le fond, 4 madriers horizontaux, coincés entre deux planches, débordent à l'intérieur et s'arc-boutent solidement contre les montants, sans l'aide

de tenons ni de mortaises, servant ainsi de repoussoirs, destinés à contre-balancer la poussée centripète des terres.

b) *L'Habitation en bois.*

Il ne subsiste de l'habitation en bois que des fossés gris ou gris-noir, larges de 0,30 à 0,40 m, profonds d'environ 0,30 m, que l'on peut interpréter comme les restes de poutres en bois, enfouies horizontalement dans d'étroites tranchées et qui servaient de fondations aux superstructures de l'habitation en bois. Ces poutres se situent à des niveaux différents en profil, entre 0,35 et 0,65 m, et 0,70 et 1,00 m, selon qu'elles réapparaissent vers le haut et vers le bas de la pente du terrain. Nulle part nous n'avons retrouvé de traces de pieux longéant, comme à Mayen (5), les tranchées des poutres.

La teinte en est généralement d'un gris cendré, moins souvent d'un gris-noir, avec dans ce cas des traces de charbon de bois et de torchis.

La tranchée de fondation coïncide presque toujours avec le volume de la poutre ; elle peut être cependant plus large, mais alors la teinte gris clair de la tranchée contraste sur les bords avec celle plus foncée de la poutre centrale. Il arrive même que la teinte gris foncé manque, comme si la poutre avait été enlevée au moment de la disparition de la maison en bois.

C'est dans les parages, au-dessus des poutres, plus rarement dans les tranchées de fondation, qu'ont été recueillis les tessons les plus marquants de La Tène, toujours mêlés d'ailleurs à une céramique spécifiquement romaine.

#### 4. LE MOBILIER.

La collecte des objets usagers, outils, fibules en fer ou en bronze, fragments de céramique, est abondante.

La céramique de La Tène est largement représentée et si l'éventail des formes est relativement limité, les variantes en sont innombrables. Outre la poterie strictement régionale — urnes et urnules à épaule décorée d'impressions au doigt, à l'ongle ou au bâtonnet, vases carénés, ornés ou non de cordons en relief (6), écuelles carénées du type La Courte, Leval-Trahegnies (7) — ; d'autres formes s'apparentent aux modèles germaniques ou marniens.

(5) F. OELMANN, *op. cit.*, pl. VIII.

(6) M. AMAND, *Céramique pré-claudienne à Tournai*, L'ANT. CLASS., XXVIII, 1959, p. 107-124.

(7) M. E. MARIËN, *La période de La Tène en Belgique. Le groupe de la Haine*, Bruxelles, 1961, p. 28.

Les tessons plus spécifiquement romains s'échelonnent de l'époque d'Auguste au III<sup>e</sup> siècle. Il s'agit principalement de produits gallo-belges ou à enduit rouge pompéien, notamment quelques exemplaires d'un type signalé à Blicquy (8), ou encore des séries habituelles de la poterie commune, cruches ou mortiers, assiettes, marmites ou écuelles. La terre sigillée, les gobelets vernissés ne sont pas absents, mais ils sont plus rares.

Une mention spéciale doit être réservée à deux fibules émaillées, dont l'une, une fibule criocéphale, a fait récemment l'objet d'intéressantes réflexions sur les cultes nerviens (9).

Quand l'étude encore en cours de tous ces documents sera terminée, nous pouvons exprimer l'espoir qu'elle nous fixera sur la datation des divers habitats découverts à Velaines-Popuelles et nous apportera sa part de contribution à la solution du problème des premières installations romaines dans cette région de notre pays.

---

(8) S. J. DE LAET et H. THOEN, *Études sur la céramique de la nécropole gallo-romaine de Blicquy (Hainaut)*, HELINIUM, IX, 1969, p. 31.

(9) M. AMAND, *Notes sur le culte du serpent criocéphale dans la cité des Nerviens*, LATOMUS, XXIX, 1970, p. 340.